

Projet National pour la sauvegarde et le développement des oasis

Youssef Jaafar

Direction de l'Aménagement du Territoire, Rabat, Maroc

Résumé. L'espace oasien compte environ 1 733 millions d'habitants sur une superficie de 115 563 Km². Il est constitué des dors de l'Anti-Atlas, des vallées de Draâ, du Ziz et du Dadès, du Tafilalet et Figuig. Il se présente comme une série de postes avancés de l'oekoumène, face au Sahara ; ces postes sont fréquemment menacés par l'avancée du désert. La splendeur du paysage oasien masque en fait une extrême fragilité ; il suffit d'une faible variation du niveau de la nappe ou des écoulements pour tout remettre en cause. En effet, la situation actuelle des oasis est très critique. Les changements climatiques n'expliquent pas à eux seuls la crise ; celle-ci résulte d'une combinaison de facteurs essentiellement humains. Le grand paradoxe de la zone est que le contexte de pénurie a déclenché un processus, non pas de l'économie de l'eau, mais au contraire de gâchis croissant de la ressource. Un gâchis qui résulte de la conjonction des actions de l'ensemble des acteurs. Ainsi, la stratégie pilotée par l'Aménagement du Territoire préconise une action globale qui prenne de front l'ensemble des problèmes posés. L'eau demeure en effet au cœur de ces problèmes, mais elle s'inscrit dans un écheveau d'interférences sectorielles, sociales et spatiales. La principale difficulté tient justement au caractère multisectoriel de l'opération et que la problématique se situe à la charnière de la sphère socioéconomique et de la sphère écologique. Le pari d'aménagement des oasis repose sur l'inversion de la posture dans la gestion de l'eau, actuellement en vigueur. Tout l'enjeu réside dans la réussite du passage d'une posture du primat des besoins à une posture du primat des capacités. L'économie de l'eau, la mise en place progressive d'une agriculture paysagère et le développement d'un tourisme adéquat constituent les principales options de ladite stratégie.

Mots clés : Aménagement territoire, Oasis, Surpeuplement, Dégradation, Modélisation, Plan action

Introduction

Les oasis marocaines font partie du domaine aride, l'un des quatre principaux domaines spatiaux formant le territoire national. Elles se situent pour un quart environ entre les isohyètes de 100 et 200 mm, et pour les trois quarts entre 50 et 100. L'espace oasien compte 733 millions d'habitants, soit près de 5% de la population du pays, sur une superficie de 115 563 Km². Constitué des dors de l'Anti-Atlas, les vallées de Draâ, du Ziz et du Dadès, le Tafilalet et le Figuig, l'espace oasien se présente comme une série de postes avancés de l'oekoumène, face au Sahara ; ces postes sont fréquemment menacés par l'avancée du désert. La splendeur du paysage oasien masque en fait une extrême fragilité ; il suffit d'une faible variation du niveau de la nappe ou des écoulements pour tout remettre en cause. Malgré l'agressivité du climat, ces territoires qui ont toujours joué, pendant des siècles, un rôle décisif dans l'histoire de notre pays, se trouvent, aujourd'hui, dépositaires d'un patrimoine de valeur inestimable mais aussi et surtout d'une lourde responsabilité écologique. En effet, la situation actuelle des oasis est très critique et les changements climatiques n'expliquent pas à eux seuls la crise ; celle-ci résulte d'une combinaison de facteurs essentiellement humains. Le Schéma National d'Aménagement du Territoire recommande de faire de la sauvegarde des oasis une urgence nationale prioritaire. C'est dans cet esprit que la DAT a entrepris une étude pour l'élaboration d'un projet national intégré pour l'aménagement et le développement des oasis.

Les oasis : état des lieux

1. Une pénurie d'eau accentuée par un gâchis organisé

La pénurie d'eau provient du fait que les oasis ont été constituées à une époque où il y avait six fois moins d'habitants qu'aujourd'hui et où il y avait un ajustement quasi automatique entre la capacité du milieu et du peuplement ; il y avait des pénuries occasionnelles sévères mais l'équilibre global entre population et ressources était respecté, grâce à une forte cohésion sociale, à une discipline collective rigoureuse et à des techniques ingénieuses très élaborées.

Aujourd'hui, les densités atteignent par endroit 615 hab/Km², et même davantage 876 hab/Km² au Draà, 858 hab/Km² dans le Ziz et 800 hab/Km² à Figuig. L'équilibre de jadis se trouve donc rompu, la pénurie d'eau dans les oasis est en voie d'aggravation rapide du fait de leur situation en aval des bassins de réception montagnards ; les cas de ziz est exemplaire puisque la zone oasienne dépend entièrement des lâchers du barrage Hassan Eddakhil, lequel est alimenté par la région d'Errich, en amont. Or ces espaces d'amont connaissent actuellement une multiplication des pompages qui conduit inéluctablement à la réduction des apports de barrage. Il semble que l'on n'ait pas encore pris conscience du fait que les pompages d'Errich tuaient le Tafilalet.

Le grand paradoxe de la zone est que le contexte de pénurie a déclenché un processus, non pas de l'économie de l'eau, mais au contraire de gâchis croissant de la ressource. Un gâchis qui résulte de la conjonction des actions de l'ensemble des acteurs. En effet, l'abandon du système traditionnel d'alimentation à l'aide de seguias hiérarchisées qui démarrent dès le niveau de barrage ? et le passage au système de lâchers périodiques, d'un volume ajusté à l'état de la retenue a abouti à une situation étrange dans les vallées équipées en seguias de gros gabarit et à l'état neuf, mais inutilisées, alors que les exploitants recourent au pompage dans la nappe alluviale, alimentée par les lâchers de barrages. Ce qui conduit au pompage individuel incontrôlé, et partant à la course au pompage. Le résultat le plus clair est que, dans bien des cas, la quantité qui arrive sur la parcelle ne représente que 20% du cubage des lâchers.

Et c'est ainsi que l'on a abouti à une crise prononcée de la principale ressource économique, la palmeraie. Le manque d'eau a une double conséquence :

- l'affaiblissement des arbres et la prolifération du bayoud ;
- le développement de la culture céréalière qui occupe plus de la moitié des terres agricoles, dans des conditions notoirement anti-économiques.

Avec cette tendance et à ce rythme-là, d'ici dix à quinze ans, on pourra organiser le circuit touristique des anciennes oasis !!!

2. Un surpeuplement massif et perfusion des revenus

La population de l'espace oasien s'élève à environ 1,733 million d'habitants (estimation de 2002). Cette population continue à s'accroître à un rythme proche de la moyenne nationale (1,8% entre les deux derniers recensements, contre 2,06% au plan national). La superficie agricole utile ne couvre que 2% de cet espace, les 98% restants relèvent du désert quasi intégral. La densité par hectare de la SAU dépasse largement les 700 habitants. Mais le plus

remarquable est certainement l'évolution de cette population qui a augmenté de moitié en 20 ans, et ce, sur une base économique qui a plutôt tendance à se dégrader. Cette croissance démographique conduit à l'accumulation d'une population largement supérieure à ce que l'économie réelle de la zone peut entretenir et surtout supérieure à ce que le milieu naturel est capable de supporter.

Nous avons donc affaire à un cas tout à fait singulier. Le paradoxe s'explique en effet par le rôle prédominant des revenus issus de l'immigration. La région ne vit pas de sa base économique propre mais des revenus des transferts. Pour l'ensemble de la zone, la part des transferts des RME représente environ 60% des revenus monétaires. Cet apport financier régulier est la principale source de la base économique. Le flux qui pourrait se maintenir fait preuve d'une remarquable stabilité ; la solidarité familiale fait montre d'une vigueur remarquable. Cet afflux d'argent de l'extérieur est à l'origine de toutes les transformations de ces zones et se traduit par le développement du commerce et l'amélioration des conditions de vie.

Cependant, des effets pervers sont enregistrés. Aussi, en l'absence d'une organisation locale ou régionale capable d'offrir des opportunités d'investissement à la mesure des capacités des populations concernées, seule une part dérisoire est versée dans l'investissement productif alors que les dépenses sont davantage déployées dans la construction qui dénature le paysage authentique, dans la spéculation foncière et dans le financement des opérations agricoles basées sur le surpompage de la nappe.

3. Une agriculture d'autoconsommation en crise et un étouffement de la base économique

La situation de l'agriculture oasienne diffère selon les zones mais les indicateurs du constat global font montre d'un déclin prononcé de cette activité. Les 2% d'espaces cultivés sont malmenés par le surpompage des nappes. L'agriculture oasienne est en effet une agriculture sociale qui permet d'équilibrer les revenus et d'atténuer la pauvreté. Le revenu de la palmeraie devient de plus en plus dérisoire. La production du palmier dattier a chuté de 34% ; la plus grande part de la production de dattes dans certaines oasis est destinée à l'alimentation du bétail. Le rythme de destruction de la palmeraie dans la zone du Tafilalet est de l'ordre de 36 000 pieds/an soit près de 3,5% de l'ensemble de la palmeraie.

Plusieurs facteurs contribuent dans le sens de la dégradation :

- les effets pervers de l'apport de l'argent de l'immigration ;
- le surpeuplement au regard des capacités agricoles ;
- la prolifération des pompages à la périphérie des oasis entraîne la diminution de la quantité d'eau disponible beaucoup plus grave que l'évolution du climat ;
- l'affaiblissement de l'arboriculture et la dissémination du bayoud en est d'ailleurs une des conséquences ;
- Le développement de la culture des céréales qui occupe plus de la moitié des terres agricoles, dans des conditions notoirement anti-économiques ;
- le système foncier est un facteur de blocage redoutable qui conduit parfois à l'abandon de la culture en des lieux d'excellente qualité et à l'extension de l'agriculture hors palmeraie ;
- le système d'appropriation et de distribution de l'eau fige des situations de rente inacceptables qui bloquent toute possibilité d'amélioration culturale ;
- Les techniques d'irrigation par submersion de la parcelle engendrent un gâchis considérable.

La crise de l'agriculture ne se traduit pas seulement par l'étouffement de la base économique actuelle mais elle conduit aussi à la destruction des bases mêmes du développement futur. L'avenir des oasis est en effet, lié en grande partie à la mise en valeur de leur potentiel touristique qui est tout à fait remarquable ; mais ce potentiel dépend de paysages dont les éléments les plus marquants sont menacés de disparition, qu'il s'agisse des ksours ou des coulées vertes des palmeraies.

Les principales options stratégiques du projet d'aménagement

La réhabilitation des oasis suppose une action globale qui prend de front l'ensemble des problèmes posés. L'eau demeure au cœur de ces problèmes, mais elle s'inscrit dans un écheveau d'interférences sectorielles, sociales et spatiales. La principale difficulté tient justement au caractère multisectoriel de l'opération. En effet, la problématique se situe à la charnière des sphères socioéconomique et écologique.

Le parti d'aménagement des oasis repose sur l'inversion de la posture dans la gestion de l'eau, actuellement en vigueur. La démarche habituelle de l'aménagement relève d'une posture des besoins. Tout l'enjeu réside dans la réussite du passage d'une posture de primat des besoins à une posture de primat des capacités.

Les principales options du projet national de réhabilitation et de sauvetage des oasis qui oeuvrent pour gagner ce pari se résument comme suit :

1. Agir sur la gestion de la pénurie de l'eau et remédier au gachis

Aménager les oasis, c'est avant tout dire précisément comment utiliser le litre/seconde disponible, en indiquant combien de litres on affecte à telle ou telle activité, et comment on compte procéder pour en optimiser l'utilisation. Le modèle « d'Optimisation de l'Utilisation de la Ressource Hydraulique Imputable » (OURHI) mis en place par l'étude sert effectivement cet objectif. Il vise à mettre en évidence les interactions qui structurent la région et rappeler en permanence les limites que l'on ne doit pas franchir. C'est l'outil fondamental pour réussir le partage de l'eau selon la demande réelle des activités.

2. Réduire la pression démographique

L'évolution démographique de la population oasienne au rythme soutenu de 1,8% dans un contexte de pénurie hydrique, peut induire rapidement de sérieux risques, et des dérapages si des mesures ne sont pas mises en place rapidement. D'ailleurs, le surpompage anarchique s'explique en grande partie par l'importance des besoins d'une population nombreuse. La réduction de la pression démographique se fait naturellement par le biais de l'émigration, mais il faut éviter de tomber dans les cas extrêmes, qui se vérifient dans certaines zones et qui aboutiront à l'abandon des oasis, et partant à la disparition d'un patrimoine unique en son genre. Il y a donc lieu d'anticiper, organiser et accompagner ce phénomène selon les réalités locales, ce qui nécessite entre autre la promotion d'activités alternatives.

3. Reconvertir l'agriculture par la mise en place progressive d'une agriculture paysagère et d'une agriculture « bio »

Ici, on est hors contexte d'une agriculture moderne pour laquelle il faut raisonner en termes de paramètres de productivité, de mécanisation, de coût de main d'œuvre, de valeur ajoutée, etc... Maintenir artificiellement cette agriculture par des subventions systématiques, alors qu'elle a peu de ressorts concurrentiels, serait entrer dans une mécanique irréversible. Cette option ne signifie pas pour autant que toute l'agriculture oasienne serait traitée d'une manière homogène. Le maintien de la pleine irrigation est recommandé dans les zones qui s'y appêtent grâce à un potentiel hydrique malgré tout significatif. C'est encore dans ces espaces que l'on doit garantir une dotation minimale de 6500m³/ha alors que dans d'autres zones on est contraint de se limiter à un deuxième type d'agriculture à dotation réduite (2000m³/ha/an), dont l'objectif est de maintenir en vie les palmeraies avec des cultures modestes en dérobée. Ce deuxième type ne peut se faire que grâce à des subventions de l'Etat. L'objectif étant de maintenir la fonction de l'agriculture oasienne qui est à la fois sociale et écologique, et c'est d'elle que dépend l'avenir des oasis. Cependant, le développement des produits agricoles biologiques est un créneau porteur, il permettrait sans nul doute de mieux valoriser les ressources locales oasiennes dans certains espaces.

4. Assurer le relais de l'état dans la gestion des ressources

Le Ministère de l'Agriculture avait pris l'initiative louable de généraliser et d'optimiser les usages et les économies en matière d'utilisation de la ressource eau, en mettant en place des structures à intérêt collectif. Un texte réglementaire devrait voir le jour pour créer et organiser des groupements de développement agricole. Le choix de ce type de structures à l'échelle territoriale appropriée permet la responsabilisation des acteurs et partant, d'assurer sur le long terme l'exploitation et l'entretien des aménagements hydrauliques et forestier et de conservation par les bénéficiaires de ces investissements publics.

5. Diversifier l'économie et promouvoir l'emploi

Les aléas climatiques, la rareté des ressources hydriques et la prédominance d'un secteur agricole archaïque et non compétitif accentuent la précarité économique et développent la pauvreté. De réelles opportunités existent pour améliorer la base économique et l'emploi. L'agriculture irriguée dans certaines zones, le développement de l'élevage bovin, laitier et d'embouche est un facteur de création de petites industries agroalimentaires, le traitement des produits forestiers comme les essences et le miel, les services à l'agriculture et la promotion du tourisme vert et saharien sont autant de créneaux à promouvoir. Les programmes de formation et de qualification professionnelle gagneront à cibler ces créneaux. Les Centres Régionaux des Investissements doivent accorder une attention particulière à ces zones pour engager une dynamique locale de croissance.

6. Promouvoir les centres ruraux intégrés

Cette option rentre dans le cadre de la territorialité de l'action de l'aménagement et de polarisation de l'espace rural, et va de concert avec l'option de réduction du surpeuplement. Elle permettra d'alléger le surpeuplement et l'encadrement des oasis par la création de postes d'emploi de proximité, la fourniture des services et le logement.

7. Reformier les dispositifs d'aide et de soutien

Réformer le dispositif d'aide et de soutien est un choix éminemment politique. C'est dans ces espaces que l'Etat doit opérer délibérément une politique sociale forte, une politique de solidarité nationale à même de renforcer les dynamiques locales en œuvre qui accomplissent une fonction écologique et patrimoniale au profit du système écologique national. Cette politique devrait cibler notamment les domaines d'agro écologie, de sauvegarde du patrimoine et de lutte contre la désertification et pourrait se traduire par des engagement contractuels associant les acteurs concernés, à savoir : l'Etat, les collectivités territoriales, les organismes publics, le privé et les ONG.

Aussi, dans un contexte de restrictions budgétaires, c'est plutôt vers le soutien de la communauté internationale qu'il faudrait se tourner. La présentation de programmes cohérents et crédibles manifestant une volonté ferme des autorités sont nécessaires pour la mise en œuvre véritable du projet national des oasis.

En guise de conclusion, si la mise en œuvre de ce projet s'inscrit dans le long terme, elle doit être amorcée en toute urgence ; elle nécessite une forte implication de l'ensemble des acteurs, au niveau national par un engagement interministériel et une réponse massive au niveau des bassins qui doivent être érigés en de véritables projets.